

FICHE D'INSCRIPTION

Année 2018-2019

1^{ère} année de CHEMINEMENT VERS LA CONFIRMATION

2^{ème} année de CHEMINEMENT VERS LA CONFIRMATION

Renseignements concernant le jeune

Nom Prénom

Né(e) le :/...../..... à :

Baptisé le/...../..... à

garçon fille Age

Adresse.....

Code postal : Ville

Classe Établissement scolaire fréquenté

Renseignements concernant le responsable légal

Êtes-vous: **Parents** ou **Tuteurs** (cochez selon votre cas)

NOMS /PRENOMS ...Mr ...Mme

Adresse

☎..... ☎ :/

Souhaitez-vous être animateur ? OUI NON

CHEMINEMENT 1 : JOUR DE RENCONTRE SOUHAITE* :

- Lundi après-midi (**14h30**)
- Mercredi après-midi (**14h**)
- Samedi matin (**8h**)

(* Le choix définitif se fera en fonction de la disponibilité des Animateurs et de l'emploi du temps du jeune

CHEMINEMENT 2 : JOUR DE RENCONTRE SOUHAITE* :

Disponibilité (*):

..... matin..... après midi

..... matin après midi

..... matin après midi

(* Le choix définitif se fera en fonction de la disponibilité des Animateurs et de l'emploi du temps du jeune

PARTIE A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Eveil à la foi
 - 30 euros de frais
 - Denier de l'église
- 1^{ère} année (Enfant né en **2011** ou qui entrent en CE1)
 - Justificatif adresse
 - Livret de famille
 - Certificat de baptême ou la carte de catholicité
 - Denier de l'Eglise
 - 30 euros de frais
- 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} et 5^{ème} année
 - 30 euros de frais
 - Denier de l'église
- 1^{ère} et 2^{ème} année de cheminement
30 euros de frais
 - **Denier de l'église**

Couleurs TEE SHIRT :

- Éveil a la foi : blanc avec logo
- 1^{ère} année: vert
 - 2^{ème} année : bleu
 - 3^{ème} année: jaune
 - Groupe spécial : Gris
 - 4^{ème} année: orange
 - 5^{ème} année: blanc

•Cheminement 1 : ROUGE

•Cheminement 2 : BLEU

DATES ET HEURES DES INSCRIPTIONS

Date	Matin	Après-midi
Lundi 27 Août 2018	8 H A 11H	
Mardi 28 Août 2018	8 H A 11H	
Mercredi 29 Août 2018		15H A 18H
Vendredi 31 Août 2018	8 H A 11H	
Samedi 1^{er} septembre 2018	8 H A 11H	

Pas d'inscription le JEUDI 30 AOUT 2018